



Kanton Bern
Canton de Berne



3 octobre 2019

Aux représentant-e-s des médias

CinéCivic édition 2019-2020 : Les cantons mobilisent à nouveau la jeunesse !

La 6^{ème} édition du concours CinéCivic a officiellement été lancée dans les cantons de Genève, Vaud, Valais et Berne, ce 3 octobre 2019 avec le parrainage du Conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche.

En plus de cinq éditions, le concours CinéCivic a sensibilisé 35'000 jeunes romands à l'importance du vote au travers de près de 170 films et 500 affiches réalisés par plus de 1'400 jeunes participant-e-s.

A la suite du succès rencontré lors des précédentes éditions et de la remise du prix Jeunesse à CinéCivic à la fin de l'année 2018 (décerné par le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse, CSAJ), les cantons de Genève, Vaud, Valais et Berne ont décidé de reconduire ce concours romand pour une 6^{ème} édition. Les jeunes de 10 à 25 ans domiciliés ou scolarisés dans l'un des cantons partenaires sont invités à réaliser à leur tour une affiche ou une vidéo qui encouragera leurs pairs à se rendre aux urnes.

La nouvelle édition est parrainée par le Conseiller fédéral Guy Parmelin, qui a tenu à adresser un message personnel à tous les jeunes de notre pays, à travers une vidéo disponible sur le site internet du concours (www.cinecivic.ch).

A l'heure des grandes mobilisations récentes des jeunes en faveur du climat, le concours CinéCivic se veut un moyen de sensibilisation à l'importance d'exprimer sa voix, de défendre ses idées et son futur en glissant son bulletin dans l'urne.

Les participant-e-s à CinéCivic 2019-2020 concourront à l'un des différents prix (voir détail dans le document ci-joint). Le délai de dépôt des films et affiches est fixé au 30 juin 2020 et le palmarès de l'édition 2019-2020 sera dévoilé lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu le 29 octobre 2020 à Bienne en collaboration avec le Festival du film français d'Helvétie (FFFH).

Partenariats et soutiens

Plusieurs soutiens ou partenariats ont été reconduits ou s'amorcent cette année pour promouvoir le concours. En particulier:

- **Monsieur Guy Parmelin, conseiller fédéral**, parrain de l'édition 2019-2020;
- **Festival du film français d'Helvétie (FFFH)** responsable de l'organisation de la cérémonie de remise des prix le 29 octobre 2020 à Bienne;
- **Espace entreprise, centre de formation professionnelle** assure la promotion du concours grâce aux jeunes stagiaires à travers une campagne sur les réseaux sociaux et des roadshows dans les cantons partenaires;
- **Centre de formation professionnelle arts de Genève** réalise les éléments graphiques du concours;
- **La Fondation Gandur pour la jeunesse** offre le Prix école;

- **Léman bleu** diffusera les films des lauréats à l'issue de la cérémonie de remise des prix en fin d'année 2020;
- **RTS Découverte** joue les relais du concours en publiant les informations sur ce dernier (films de promotion et tutoriels), en mettant en ligne les films des lauréat-e-s et en offrant une journée de stage pour le gagnant du Prix Médias & Cinéma;
- **Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH)** joue les relais du concours en assurant la promotion du concours pendant la période du festival au mois de mars 2020;
- **Genève Aéroport** soutient les participant-e-s en leur offrant des cadeaux.

Pour tout complément d'information:

- *Mme Michèle Righetti, chancelière d'Etat du canton de Genève, en contactant Mmes Valérie Vulliez Boget ou Liza Lombardi Gauthier PRE, tél. + 41 (0) 22 327 95 05, cinecivic@etat.ge.ch*
- *M. Vincent Grandjean, chancelier d'Etat du canton de Vaud, tél: + 41 (0) 79 210 84 09.*
- *M. David Gaffino, vice-chancelier du canton de Berne, tél: + 41 (0) 31 633 75 20.*
- *M. Yves Fournier, inspecteur secondaire II général, représentant du canton du Valais, tel. +41 (0) 79 347 12 50*

Toutes les informations relatives au concours figurent sur le site Internet www.cinecivic.ch, ainsi que sur Facebook, Twitter et Instagram @cinecivic.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



Kanton Bern
Canton de Berne



liberté
patrimoine



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

CinéCivic 2019/20

Conditions de participation & moyens de communication

Dates du concours : **15 septembre 2019 au 30 juin 2020**

Conditions de participation

- Être âgé-e de 10 à 25 ans
- Domicilié-e ou scolarisé-e dans l'un des cantons partenaires : Genève, Vaud, Berne ou Valais
- Possibilité de participer seul-e ou en groupe (3 personnes maximum)
- Prix école – réalisation d'un film en classe (primaire au secondaire)
- Réaliser :
 - **un mini-film**
 - De 30 à 90 secondes
 - Le film doit être soumis en version numérique au format mp4 (vidéo MPEG-4) 1920x1080 orientation paysage. Aucun autre format ne sera accepté.
 - Le film doit être en français ou allemand. Il est vivement conseillé de traduire en sous-titrés les projets en allemand.

Ou

- **une affiche**
 - L'affiche soumise doit être aux dimensions d'une affiche A3 (297 x 420 mm) et au format PDF.
 - L'affiche doit être imprimée et envoyée dans une enveloppe cartonnée à la Chancellerie d'Etat de Genève à l'adresse suivante:

Concours CinéCivic – Chancellerie d'Etat
rue de l'Hôtel-de-Ville 2
case postale 3964
1211 Genève.
 - L'affiche doit également être envoyée sous format électronique sur le site www.cinecivic.ch.

Dépôt des films et affiches sur www.cinecivic.ch.

30 juin 2020 – 23h00 dernier délai

Prix (5 prix)

- **Films**
 - Prix des 10-16 ans : 2000 frs (2^{ème} rang : 1000 frs; 3^{ème} rang : 500 frs).
 - Prix des 17-25 ans : 2000 frs (2^{ème} rang : 1000 frs; 3^{ème} rang : 500 frs).
 - Prix Média & Cinéma : 3000 frs.

- **Affiches**
 - Prix 10-16 ans : 1000 frs (2^{ème} rang : 500 frs; 3^{ème} rang : 250 frs).
 - Prix 17-25 ans : 1000 frs (2^{ème} rang : 500 frs; 3^{ème} rang : 250 frs).

- **Prix école**
 - Valeur 2000 frs, offert par la Fondation Gandur pour la jeunesse

Jurys – Composition

- **Le jury 10-16 ans** est composé d'ancien-ne-s lauréat-e-s et de représentant-e-s des associations actives dans la promotion de la participation des jeunes.
- **Le jury 17-25 ans** est composé notamment des député-e-s benjamin-e-s des groupes politiques représentés dans les parlements cantonaux et de personnalités politiques de chaque canton partenaire.
- **Le jury Médias & Cinéma** est composé de représentant-e-s du monde des médias et du cinéma suisse.
- **Le jury du prix école** est composé d'enseignant-e-s et de personnel d'encadrement et décernera un prix collectif à la classe lauréate.

Moyens de communications

- Site internet : www.cinecivic.ch
- Email : cinecivic@etat.ge.ch
- Facebook : <https://www.facebook.com/cinecivic>
- Twitter : @Cinecivic
- Instagram : @Cinecivic